

Arcachon, le 13 mai 2020

## AVIS AUX NAVIGATEURS DU BASSIN D'ARCACHON n° 15-2020

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage s'effectueront : **du 14 mai au 30 juin 2020**

La zone de prélèvement de sable se situe au niveau de la jetée du Moulleau.

Le sable prélevé sera déposé au sud de la jetée, en vue de l'opération de réensablement. La drague avancera vers le sud pour la zone de la jetée.

Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire « Dragon » ainsi que du remorqueur « Siba II » et d'un dispositif important d'installations maritimes.

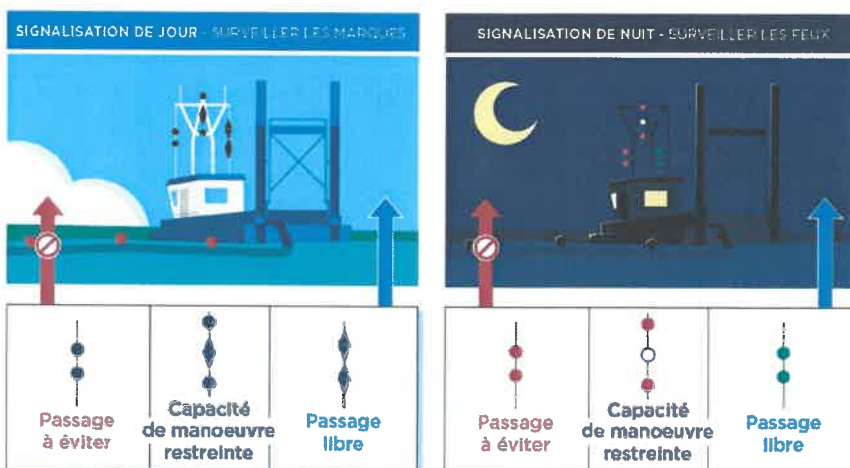
Les caractéristiques de la drague sont :

- longueur hors tout : 25 mètres
- largeur (ponton) : 6 mètres
- largeur du travail : 25 mètres
- déplacement par papillonnage
- mouillage bâbord et tribord



L'installation sera balisée par 3 croix de St André situées de part et d'autre de la drague : au nord, au sud et à l'ouest. Celles-ci seront déplacées au fur et à mesure de l'avancement du chantier. La canalisation de refoulement sera signalée par des bouées rouges ou blanches espacées d'environ 30m.

**Il est important de respecter la signalisation visuelle affichée par la drague, laquelle indique le sens de passage.**



Contournement de la drague

En cas de doute, l'équipage est joignable par VHF sur le canal 14

L'ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics  
Florian PERRON  
Chef de l'Unité Gestion de l'Espace  
Maritime et Littoral